

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01056

Numéro SIREN : 841 115 975

Nom ou dénomination : 2B.EVENEMENTS RELATIONS PUBLIQUES

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003725

2B EVENEMENTS

Numéro SIRET : **84111597500010**

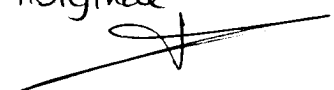
Code APE : **9329Z**

19 RUE DE TERRENOIRE
42000 SAINT-ETIENNE

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2018 au 31/12/2019

Copie certifiée conforme
à l'original



Liasse 19 IS RS

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNEFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

003725 DGFIP N° 2033-A-50 2019
25 MAR 2021

18 B 1056

Néant *

Désignation de l'entreprise 2B EVENEMENTS

Adresse de l'entreprise 19 RUE DE TERRENOIRE 42000 SAINT-ETIENNE

SIRET 8 4 1 1 1 5 9 7 5 0 0 1 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1, 8 Durée de l'exercice précédent * 1, 1

				Exercice N clos le	
				13/11/21 21/01/19	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	8 252	8 252
	Autres * (3)	072	074	630	630
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	8 882	8 882
	Total général (I + II)	110	112	8 882	8 882
PASSIF				Exercice N	NET
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées *			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		132
	Report à nouveau			134	
	Résultat de l'exercice			136	2 815
	Provisions réglementées			140	
		Total I		142	3 815
		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	210
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	2 309
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	259	2 548
	Produits constatés d'avance			174	
		Total III		176	5 067
	Total général (I + II + III)		180	8 882	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT 5D

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2B EVENEMENTS		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR	018	
						Exercice N clos le		
						31/12/2019		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	28 624	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
		Services *			217	218	12 572	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					240		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						242	41 196
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					244	22 177
		Variation de stocks (marchandises) *					246	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					248			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	15 657		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244			
Rémunérations du personnel *					250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
Dotations aux amortissements *					254			
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259	262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	37 835	
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	3 361	
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294	49		
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348			
Impôt sur les bénéfices *		(VII)		306	307	497		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	2 815	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	311	2 815		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-3 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOF-SD)				324	497		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	217	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 septies D))				249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (+4. septies)	986	ZFU-TE (+4. octies et octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (+4. septies)	981	JEI (+4. septies A)	989				
	ZRD (+4. septies)	127	ZRR (+4. quinquies)	148				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 41. undecies)	990				
	ZFA (+4. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	511				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 41 sexdecies)				992			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352
						Déficit col. 2	351	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	370	
						Déficit col. 2	372	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOF-SD

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 2B EVENEMENTS pour l'exercice du 01/07/2018 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 33 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	8 882,08 Euros
chiffre d'affaires	41 195,71 Euros
résultat net comptable	2 815,28 Euros

Fait à SAINT ETIENNE
Le 15/06/2020

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SOGECOM JACQUES LAURENT

2B
EVENEMENTS
RELATIONS PUBLIQUES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
19 rue de Terrenoire
42000 SAINT ETIENNE
RCS N° 841 115 975

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Monsieur Badreddine BOUKHRISSI, associé unique et président de la société 2B. EVENEMENTS RELATIONS PUBLIQUES a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

1) PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de ce premier exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de 41.196 Euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de toutes prestations de services et travaux liés à l'évènementiel, l'organisation de réception, séminaires, salons expositions mais aussi de relations publiques, coaching et formation.

Le total des produits d'exploitation s'élève à la somme de 41.196 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 37.835 €.

Compte tenu de la structure des activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Autres charges externes	15.657 €
Achat de marchandises	22.177 €

En conséquence et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat se solde par un bénéfice de 2 815,00 €.

Il n'y a pas d'autres éléments importants à communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION

Cet exercice social est conforme à ce que nous pouvions espérer du fait des conditions économiques actuelles, il convient désormais d'augmenter le chiffre d'affaires en réduisant les charges actuelles.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement particulier susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est à signaler depuis le début de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Pour satisfaire aux prescriptions légales, nous vous précisons que notre société n'est pas intéressée par les activités de cette nature.

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pour satisfaire aux prescriptions légales, nous vous précisons que notre société ne possédait aucune filiale et n'avait pas de participations dans d'autres sociétés à la clôture de l'exercice dont les comptes sont approuvés.

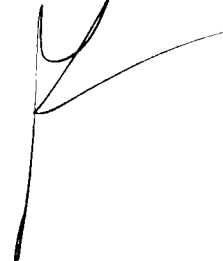
PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 2 815,00 €, comme suit :

-Au compte « Réserve légale »	
Soit la somme de.....	141,00 €
-le solde au compte « Report à nouveau »	
Soit la somme de.....	2 674,00 €
TOTAL EGAL A.....	2 815,00 €

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI et s'agissant du premier exercice social, il est rappelé qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

Le Président



2B
EVENEMENTS
RELATIONS PUBLIQUES
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
19 rue de Terrenoire
42000 SAINT ETIENNE
RCS N° 841 115 975

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JUIN 2020**

Le dix-neuf juin deux mille vingt à dix-sept heures, au siège social.

Monsieur Badreddine BOUKHRISSI demeurant à SAINT ETIENNE (42 000), 19 rue de Terrenoire, propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 Euros composant le capital social de la SAS 2B. EVENEMENTS RELATIONS PUBLIQUES, associé unique et seul président de ladite société,

1- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

En sa qualité de seul président de la société 2B. EVENEMENTS RELATIONS PUBLIQUES, Monsieur Badreddine BOUKHRISSI a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

2- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES REALTIVES A

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation des résultats de cet exercice,

3- DECLARATIONS

L'associé unique prend personnellement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 815 Euros. Il approuve également les opérations résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à 2 815,00 € de la manière suivante :

-Au compte « Réserve légale »	
Soit la somme de.....	141,00 €
-le solde au compte « Report à nouveau »	
Soit la somme de.....	2 674,00 €
 TOTAL EGAL A.....	 2 815,00 €

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI et s'agissant du premier exercice social, il est rappelé qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé la présente déclaration, signée par le Président et associé unique.

LE PRESIDENT
L'ASSOCIE UNIQUE

